

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

Séance du 27 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai

Procurations : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Aline Louvrier à Nathalie Sievert, Christophe Michel à Guillaume Bouhin, Fabien Oleron à Olivier Marlot.

Excusée : Madeleine Chapellier

Secrétaire de séance : Guillaume Bouhin

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-06-052

OBJET : Plan de financement pour l'aménagement, la sécurisation, la création d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton rue de Salins.

Monsieur le Maire revient sur la mise en séparatif de la rue de Salins et l'enfouissement des réseaux secs et indique qu'il est proposé de réaliser conjointement l'aménagement, la sécurisation, la création d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton ainsi que la réfection de la chaussée sur environ 1 km.

A cet effet, le Maire présente le tableau de financement correspondant à cette opération.

		Montants HT prévisionnels	
Dépenses HT de l'opération	Maîtrise d'œuvre	23 688.00 €	
	Travaux	775 457.50 €	
	Enrobé (OPSA)	175 900.00 €	
	TOTAL	975 045.50 €	100%

		Montants HT prévisionnels	%
Recettes prévisionnelles	ADEME Concours ID-MARCHE	100 000.00 €	10%
	Département P@C25	60 000.00 €	6%
	Département OPSA	175 900.00 €	18%
	Département aménagement de sécurité	6 000.00 €	1%
	Agence de l'eau	10 000.00 €	1%
	DREAL "AAP aménagement cyclable"	193 864.00 €	20%
	Fonds vert PCAET	18 281.00 €	2%
	Région TEA	112 000.00 €	11%
	TOTAL	676 045.00 €	69%
Autofinancement		299 000.50 €	31%

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **avec 19 voix pour et 1 abstention :**

- Approuvent le plan de financement présenté pour l'aménagement, la sécurisation, la création d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 025-200068401-20250627-2025_06_052-DE

